

Agriculture, biodiversité et territoires



Credits photos : Fotolia

Place de l'agriculture, entre nature et culture

Par Raphaël Larrère, agronome et sociologue

3

Biodiversité, agriculture et développement durable

Par Bernard Chevassus-au-Louis, Inspecteur général de l'agriculture et ancien Directeur de recherche à l'INRA

8

Les Parcs naturels régionaux, vers une synthèse de la protection de l'environnement et du développement des territoires ruraux

Par Gérard Hanus, Directeur du Parc naturel régional de la Chartreuse

10

« Face aux crises, réinventons notre avenir. La voie de l'économie territoriale »

Synthèse des 19èmes Assises de Sol et Civilisation

Par Anne Lhériaux, chargée de communication Fert

13

1991-2011, 20ème anniversaire de Sol et Civilisation Tribunes Libres

Michel Ménard, membre du Comité d'Orientation de Sol et Civilisation
Gérard de Caffarelli, ancien Président de Sol et Civilisation

17



Michel LEDRU, président de Sol et Civilisation

2010 fut l'année mondiale de la biodiversité.

Sa protection est aujourd'hui reconnue comme un enjeu majeur pour l'ensemble de l'Humanité et un révélateur de la capacité de notre civilisation à répondre en plus des nôtres, aux besoins d'autres espèces. L'immense défi que nous devons tous relever consiste à proposer ensemble un projet de développement équilibré.

À notre échelle, Sol et Civilisation vous propose, dans cette Lettre, d'explorer la thématique de la biodiversité, de l'agriculture et du développement durable, ses leviers et enjeux. Pour ce faire vous trouverez un article de Raphaël Larrere, sociologue et agronome qui s'intitule « Place de l'agriculture, entre nature et culture ». Cet article développe l'exposé qui a été donné lors d'une soirée d'échanges et de débats en Mayenne et que nous avons eu plaisir à co-organiser avec nos partenaires locaux en novembre dernier sur le couple « agriculture-nature ».

Vous trouverez également une contribution de Bernard Chevassus-au-Louis, Inspecteur Général de l'Agriculture sur « la biodiversité, l'agriculture et le développement durable ». Gérard Hanus, Directeur du Parc naturel régional de Chartreuse formule, pour sa part, une vision territoriale de cette problématique en réinterrogeant plus globalement l'outil PNR.

Dans ce numéro, vous pourrez également lire la synthèse des dernières Assises de Sol et Civilisation.

En outre, nous vous proposons de découvrir une nouvelle rubrique intitulée « Les tribunes libres » avec Gérard de Cafarelli et Michel Ménard. L'un et l'autre sont profondément liés à Sol et Civilisation pour avoir participé à la création de l'Association et pour l'avoir accompagnée, leurs éclairages nous permettent d'aller plus loin sans négliger nos fondements.

À l'issue de cette lecture, nous vous invitons d'ores et déjà à réserver la date du 29 septembre 2011 pour les prochaines Assises de Sol et Civilisation. Elle correspond à la date anniversaire des 20 ans de l'Association et sera l'occasion pour nous tous de poser un regard sur nos actions et nos propositions, tout en mettant en perspective les évolutions des territoires ruraux.

Ce numéro est le premier de l'année que vous recevez de Sol et Civilisation, aussi au nom de toute l'équipe de Sol et Civilisation, j'en profite pour vous souhaiter à tous une excellente année **2011**.

Place de l'agriculture, entre nature et culture

par Raphaël LARRERE, agronome et sociologue

Le maintien de la biodiversité est un objectif de plus en plus partagé. Il concerne au premier chef, dans nos espaces ruraux, l'activité agricole. Pour certains, il est urgent de repenser les pratiques, pour d'autres, il convient de repenser le problème. Qu'en est-il ? Pour répondre à ces questions, Sol et Civilisation, le réseau FARRE Mayenne et l'Association Nature et Paysages ont conjointement organisé le 4 novembre 2010 à Château-Gontier, en Mayenne, une soirée débats lors de laquelle nous avons invité les acteurs du territoire à échanger sur la question. Afin de l'introduire, nous avons invité un chercheur à exposer les pistes de réflexion et son point de vue. Vous pourrez compléter cette lecture en écoutant l'intégralité de son intervention sur le site internet de Sol et Civilisation.

La protection de la nature a été - et est encore - une source de conflits opposant d'un côté, ceux qui entendent préserver des espèces, des milieux et des paysages, et de l'autre, ceux qui mettent l'espace rural en valeur. Opposition également entre les « gens du lieu » et ces « gens d'ailleurs » qui sont ceux qui entendent protéger la nature. Or, ceux qui entendent la promouvoir ne sont pas toujours d'accord sur ce qu'il conviendrait de faire, et les « gens du lieu » ne sont pas tous hostiles à toutes les mesures prises en faveur de la nature, loin de là.

Je vais, dans un premier temps, expliquer pourquoi les gestionnaires des espaces protégés et les scientifiques tendent depuis quelques années à abandonner l'idée d'une préservation de la nature qui supposait de la protéger autant que l'on pouvait des activités humaines, au profit d'une gestion de la biodiversité ou plutôt d'une co-gestion de la biodiversité avec les populations locales.

J'évoquerai, dans un second temps, quelles sont les conséquences de cette conception nouvelle, à savoir :

Premièrement, ne plus se préoccuper exclusivement des espèces et des milieux « remarquables », mais aussi de la biodiversité ordinaire, celle des campagnes plus ou moins intensivement mises en valeur, des zones périurbaines et des villes..., enfin même de la diversité biologique agricole.

Deuxièmement, ne plus considérer que les activités humaines sont systématiquement mauvaises pour la nature et donc de favoriser le maintien de certaines façons de produire, ou

le développement de techniques nouvelles lorsqu'elles ont un effet favorable à la biodiversité.

Pour conclure, je mentionnerai certaines des embûches qui se dressent sur le chemin de cette possible convergence, à savoir qu'il n'est pas facile d'établir la confiance après tant d'années de suspensions et de rancœurs, et que subsiste entre les gens du lieu et les protecteurs une façon très différente de structurer le monde, qui est source de bien des malentendus.

Évolution des conceptions de la préservation de la nature

L'idée de protéger la nature des activités et des interventions humaines n'est pas sans rapport avec l'écologie classique. L'ouvrage d'Odum, *Fundamentals of ecology*, édité au début des années 1950 a été la bible des écologues et des militants écologistes. Cette écologie focalisait son attention sur les équilibres de la nature et les mécanismes de régulation, qui permettent aux écosystèmes de retrouver leur état d'équilibre si quelque incident les en écarte.

Elle tendait ainsi à concevoir les activités humaines, comme autant de perturbations dommageables menaçant les équilibres naturels. Protéger la nature supposait donc de limiter l'intervention humaine, et l'on saisit pourquoi l'écologisme militant, inspiré par cette conception, véhiculait volontiers des propos misanthropes contre le grand perturbateur.

On considérait aussi que, si toute intervention humaine venait à disparaître d'un milieu, une succession de végétations (associées à leurs

faunes caractéristiques), allait conduire à long terme à un stade ultime : le *climax*. Ce *climax* était censé être plus stable que tous les écosystèmes qui l'avaient précédé : il présentait la plus grande diversité d'espèces que le milieu pouvait contenir, et l'écologie démontrait que cette diversité et la stabilité des écosystèmes étaient intimement liées. C'est ainsi que l'écologie classique invitait à protéger ce qui subsistait de nature sauvage des interventions humaines. Et c'est en grande partie pourquoi, ayant fait du *climax* un idéal, les protecteurs de la nature ont voulu, non seulement en préserver les derniers lambeaux, mais aussi laisser la nature « reprendre ses droits » là où se manifestait la déprise agricole.



Crédit photo : Fotolia

La nouvelle donne des années 1990

Mais, au cours des années 1990, les scientifiques ont progressivement adopté une conception dynamique de la nature : celle-ci est en évolution constante, en équilibre toujours instable. L'écologie contemporaine insiste sur le fait que les milieux qui nous entourent, qu'ils soient sauvages ou mis en valeur, sont le produit d'une histoire où s'articulent perturbations naturelles et perturbations d'origine humaine. Ces perturbations ne sont plus considérées comme ce qui est susceptible de détruire les équilibres naturels. Elles ont une positivité : ce sont elles qui structurent des systèmes écologiques qui sont toujours en équilibre dynamique. Plutôt que de préserver la stabilité, il convient, dans cette conception d'une nature en perpétuel changement, de se préoccuper de l'adaptabilité des populations, des milieux et des paysages aux perturbations venues de leur environnement. De cette capacité d'adaptation, la diversité biologique serait le garant. C'est du moins l'hypothèse sur laquelle travaille l'écologie contemporaine. Cette diversité biologique se définit désormais à différents niveaux d'organisation du vivant : on se

préoccupe de la diversité génétique des populations, de la diversité en espèces des milieux, de la diversité des paysages. C'est une des raisons (mais il en est bien d'autres) qui ont conduit à faire de la biodiversité une norme positive et à considérer qu'une action est bonne pour la nature si elle maintient, voire améliore soit un bon niveau de diversité biologique en général, soit un élément de cette biodiversité.

Conjointement, des spécialités en plein développement (écologie du paysage, écologie des perturbations, biologie de la conservation, écologie de la restauration) ont débouché sur des pratiques de génie écologique, grâce auxquelles on peut réhabiliter des milieux, les dépolluer, orienter la dynamique des communautés biotiques, ou même réintroduire des espèces disparues d'une région donnée. Plus encore, le génie écologique s'applique à mettre au point des pratiques agricoles limitant, grâce à une utilisation judicieuse de la diversité biologique, l'utilisation d'engrais et de pesticides sans nuire aux rendements. Un champ s'est alors ouvert à des techniques à la fois performantes et qui respectent la nature.

Ce nouveau contexte scientifique et technique modifie les objectifs traditionnels de la protection : il ne peut plus s'agir de préserver une nature (vierge ou sauvage) des interventions humaines et/ou de laisser se développer spontanément les dynamiques naturelles avec pour perspective stratégique la restauration du *climax*. Il s'agit, soit de maintenir le régime de perturbations qui a produit l'état présent, soit d'infléchir, d'initier ou d'entraver, bref de piloter des trajectoires, afin d'aboutir à un état que l'on a de bonnes raisons de juger préférable à la situation actuelle (ou à ce vers quoi elle tendrait spontanément). Cela signifie que l'on peut concevoir des activités humaines qui soient favorables à la biodiversité et les promouvoir au détriment de celles qui lui sont nocives.



Crédit photo : Sol et Civilisation

C'est ainsi que les gestionnaires d'espaces protégés ont été invités à délaisser un « principe de naturalité » qui invitait à interdire, par principe, certaines activités, à se méfier des autres et à ne les tolérer que lorsqu'elles étaient traditionnelles et plus ou moins en déclin. Il y a donc tendance à abandonner ces questions de principe, pour une approche qui évalue des actions sur leurs conséquences, en termes de diversité biologique. Cela ne simplifie certainement pas les choses, car il est plus aisé d'interdire une action que de discuter des objectifs à poursuivre en matière de diversité biologique et d'anticiper l'impact de l'action concernée sur le critère choisi.

Une négociation d'autant plus difficile que les uns et les autres ne s'intéressent pas aux mêmes éléments de la diversité biologique

Les militants, et ceux qui sont restés fidèles à l'ancienne conception de la protection de la nature, ont tendance à protéger l'objet de leur désir : des espèces et des milieux qu'ils estiment « remarquables » parce qu'ils les ont discernés et qu'ils se passionnent pour eux.

Moins préoccupés des espèces et des milieux remarquables, les gestionnaires de l'environnement sont néanmoins tenus d'appliquer la loi sur la protection des espèces. Mais, lorsqu'il s'agit de surveiller l'évolution des effectifs, ils s'intéressent plus à la vulnérabilité qu'à la remarquabilité : ce sont les espèces et les milieux menacés dont ils se soucient le plus. Mais, bien sûr, ils doivent aussi tenir compte des aspirations des naturalistes dont ils ont le plus grand besoin et avec qui ils sont associés depuis longtemps.

Les « gens du lieu » ne sont plus guère unis. L'enquête du GIS Alpes du Nord sur la façon dont les éleveurs perçoivent la biodiversité a été instructive à ce sujet. L'enquête avait pour but de comprendre la façon dont des éleveurs perçoivent et utilisent leur « biodiversité », ainsi que sur la façon dont ils perçoivent et apprécient la « biodiversité des autres ».

Ces éleveurs connaissent généralement bien la flore de leurs prairies et parcours, connaissent

les plantes qu'ils aiment y voir et celles qu'ils redoutent. Les fabricants de fromages en alpage sont particulièrement sensibles à cette végétation qui a selon eux une influence sur la qualité des fromages. Les animaux sont évalués en fonction de la façon dont ils interfèrent avec l'activité agricole, et c'est ainsi que le gibier (d'abord les sangliers, mais aussi les chevreuils et les cerfs) est bien plus mal vu des éleveurs que des chasseurs.

Au sujet de la biodiversité des protecteurs, les avis sont aussi partagés. Certains éleveurs mettent en avant une certaine exaspération envers ces nouveaux objectifs auxquels les



Crédit photo : Fotolia

citadins aspirent, et les contraintes que les « écolos » viennent leur proposer, moyennant des compensations toujours insuffisantes bien entendu. Les autres estiment que s'il y a de la biodiversité dans leurs prairies, c'est qu'ils ont bien travaillé. Ils prennent à témoin les protecteurs de la nature pour affirmer que leur façon de produire est favorable à la diversité biologique et demandent alors qu'on leur « fiche la paix ».

S'il y a une biodiversité qui leur est favorable, une autre qui suscite leur intérêt, satisfait leur goût du beau, ou stimule leur curiosité (il y avait, parmi ces éleveurs un botaniste amateur et un autre assez versé dans l'observation des oiseaux) ; il y a aussi une diversité biologique dont ils ne saisissent pas d'emblée l'intérêt ou qu'ils considèrent comme une contrainte, voire comme une nuisance.

Cette faune est ainsi un sujet de conflits avec ceux qui entendent la protéger.

Des façons différentes de structurer le monde

Il est d'autant plus délicat de s'entendre que ces causes de conflit ne tiennent pas uniquement à des intérêts divergents, mais aussi à des visions du monde difficiles à concilier. Bien des incompréhensions et des tensions qui confrontent les gestionnaires d'espaces protégés et les militants de la protection de la nature aux agriculteurs, aux chasseurs, aux éleveurs et, de façon générale, aux gens du lieu, tiennent à ce qu'ils conçoivent différemment le monde dans lequel ils vivent. Gestionnaires et militants vivent dans un monde qu'ils organisent par l'opposition entre nature et artifice, alors que les « gens du lieu » structurent leur propre monde en distinguant le sauvage du domestique.

Cette différence est à la source de nombreux malentendus, dans la mesure où la nature des uns est le sauvage des autres, alors que le domestique de ces derniers est conçu par les premiers comme résultant d'une artificialisation. Si les gestionnaires et les militants opposent la nature à l'artifice, ils ne sont pas tous d'accord sur sa signification. Pour les uns, les « naturalistes purs » il y a artificialisation dès lors qu'il y a une intervention humaine. Pour eux, la nature n'est authentique qu'en dehors de toute présence de l'homme. Quant au domaine de l'artifice, il comprend à la fois les objets techniques et les infrastructures dont s'entourent les sociétés humaines, mais aussi tous les objets naturels et les milieux qui ont été instrumentalisés : les prairies pâturées, les champs cultivés, les forêts soumises à quelques pratiques sylvicoles... et même les espaces, dits « naturels », dès qu'ils sont protégés, gérés et contrôlés.

Selon d'autres, que nous qualifierons volontiers de « gestionnaires de la biodiversité », la nature et l'artifice constituent deux pôles entre lesquels se situent pratiquement tous les objets et tous les milieux qui nous environnent. Il n'y a pas deux domaines distincts, mais un continuum selon différents degrés d'artificialisation. Nous vivons entourés de milieux qui sont des productions conjointes des activités humaines et des processus naturels. « Naturalistes purs » et « gestionnaires de la biodiversité » ont néanmoins ceci de commun qu'ils valorisent la nature et le naturel.

De leurs côtés, lorsqu'ils structurent le monde par la distinction du sauvage et du domestique, les « gens du lieu » savent fort bien que les domaines ne sont pas séparés. Entre sauvage et domestique, il y a toujours eu dans les deux sens des passeurs de frontières : animaux sauvages apprivoisés ou animaux domestiques

ayant « marronné » (chats haret, « cochongliers, chiens errants »). Ils savent aussi qu'entre le sauvage et le domestique, il y a un « entre-deux », ces espaces qui s'ensauvagent, mais où l'on peut encore faire paître des moutons, des chèvres et des génisses. Ces « gens de lieu » structurant ainsi leur monde ne dévalorisent pas le sauvage en soi. Les chasseurs, les pêcheurs, les cueilleurs lui vouent même une véritable passion. Que des gens valorisent une nature sauvage ne les scandalise donc pas *a priori*. Mais ils n'apprécient le sauvage que lorsqu'il reste à sa place, lorsqu'il n'interfère pas avec l'espace domestique, lorsqu'il ne nuit ni aux récoltes, ni au bétail. Or justement, dans un contexte de déprise agricole, les frontières du sauvage et du domestique deviennent de plus en plus poreuses et de plus en plus floues.

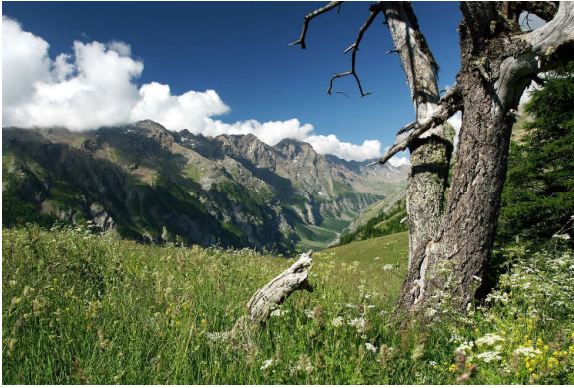
« Gestionnaires et militants vivent dans un monde qu'ils organisent par l'opposition entre nature et artifice, alors que les « gens du lieu » structurent leur propre monde en distinguant le sauvage du domestique »

La valorisation de la nature, comme l'intérêt porté aux grands ongulés ou aux grands prédateurs, sont alors perçus comme la valorisation d'un sauvage qui ne se tient plus à sa place.

La dévalorisation du domestique et son assimilation à un pur artifice est tout aussi incompréhensible pour les ruraux. À leurs yeux, les champs, les prés, les forêts, sont naturels ; et les animaux domestiques sont aussi des êtres naturels ; ils saisissent mal au nom de quoi leur seraient systématiquement préférés les espaces et les espèces sauvages.

On peut ainsi considérer, qu'à terme, des compromis pourraient fort bien se dégager (certains l'ont déjà été à l'occasion de Natura 2000 ou des Contrats territoriaux d'exploitation) entre populations locales et « gestionnaires de la biodiversité » en particulier au sujet de la lutte contre la fermeture des paysages. On peut aussi en voir le témoignage dans le succès qu'à remporté

cette année le concours des prairies fleuries, initié par la Fédération des Parcs Naturels régionaux, et soutenu par les Parcs Nationaux de France. Il ne saurait par contre y avoir accord entre « gens du lieu » et « naturalistes purs » que si l'on pouvait établir un zonage définitif et aux frontières infranchissables entre territoires sauvages et espaces domestiques¹.



Crédit photo : Fotolia

Il faut enfin remarquer que les mondes sauvage/domestique et nature/artifice n'ont pas la même échelle spatio-temporelle.

Lorsqu'ils parlent de la nature, de milieux naturels, d'espèces ou de diversité biologique, les gestionnaires et les militants quand ils sont impliqués dans des opérations locales, évoquent volontiers le long terme (ce qui c'est passé depuis les dernières grandes glaciations) et de vastes étendues (l'arc alpin ou le bassin méditerranéen). Quand ils font référence à l'évolution des relations entre le sauvage et le domestique, des transformations du paysage ou des modifications constatées dans le comportement de certains animaux, les « gens du lieu » évoquent un temps rétréci (tout au plus des souvenirs qui remontent aux grands-parents) et un territoire restreint (la commune, la vallée ou le plateau, au mieux la petite région). C'est la raison pour laquelle ces points de vue pourraient utilement se compléter, les uns apportant une connaissance précise des lieux et de leurs transformations récentes, les autres une mise en perspective historique et des possibilités de comparaisons. Néanmoins, la hiérarchie qui s'est socialement établie entre les savoirs entrave les possibilités d'échanges. Sans en avoir toujours conscience, gestionnaires et militants de la protection de la nature ont une certaine tendance à négliger les savoirs locaux. Au nom de la science et de leur vision du monde élargie dans l'espace et le temps, ils les trouvent trop empiriques et surtout limités à un

temps et un espace restreints. En réaction, les « gens du lieu » en viennent à considérer que ces « gens d'ailleurs », souvent des gestionnaires et des protecteurs, ne connaissent pas grand chose à la situation locale, aux dynamiques en cours. Ils n'ont donc rien à leur apprendre. En lieu et place d'une complémentarité, s'installent alors très souvent des conflits de légitimité entre ces visions du monde d'ampleur différente, et les savoirs et savoir-faire qui leur sont associés. Or, les conflits de légitimité sont en général bien plus difficiles à régler que les conflits d'intérêt, car ils relèvent d'une logique de l'exclusive et du rapport de force et non d'une logique du donnant-donnant et de la transaction.

Le développement du compromis entre les gestionnaires de la biodiversité et les populations locales suppose que l'on reconnaisse, de part et d'autre, la pluralité des mondes et la diversité des savoirs. Il y a encore du chemin à parcourir pour en arriver là... ■

¹ D'où, par exemple, la revendication de cantonner les loups dans les zones où ils seraient protégés et de les traiter en nuisibles à éliminer dans l'ensemble des zones agricoles et pastorales. C'est évidemment impossible.

Biodiversité, agriculture et développement durable

par Bernard CHEVASSUS-au-LOUIS, Inspecteur général de l'agriculture et ancien Directeur de recherche à l'INRA

Depuis la Révolution Industrielle, nos sociétés modernes ont lentement cherché à s'émanciper des contraintes environnementales par la maîtrise de la chimie et des matières fossiles. Il semble néanmoins que cette « grande illusion » ne saurait cacher une réalité tout autre et dont les défis conduisent l'agriculture à rapidement trouver de nouvelles modalités de fonctionnement. L'article de Bernard Chevassus-au-Louis nous permet d'envisager cette connexion entre nos sociétés modernes et l'idée d'une recapitalisation écologique adaptée aux besoins des générations présentes et futures.

L'année 2010 est à la fois l'année internationale de la biodiversité et l'année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. La coïncidence de ces deux événements amène à interroger notre vision à long terme des enjeux de la biodiversité par rapport à l'avenir de notre Humanité. En effet, jusqu'à maintenant, le discours et les efforts en faveur de la biodiversité se sont organisés autour du thème de la lutte contre son érosion, avec en particulier l'objectif national et européen d'y mettre fin d'ici à 2010. Même si cet objectif ne semble pas voir été atteint, il nous semble souhaitable de formuler aujourd'hui de nouvelles ambitions, s'inscrivant dans une vision à long terme du rôle de la biodiversité dans nos sociétés.

Cette nouvelle vision s'appuie sur la conviction suivante : pour notre siècle et sans doute au-delà, la biodiversité et les ressources naturelles avec lesquelles elle interagit (les sols, l'eau) constitueront un fondement majeur du développement durable et cette dépendance ira sans doute croissant. Autrement dit, le développement durable des sociétés de notre planète risque d'être fortement amoindri, voire compromis, si nous n'entreprenons pas dès maintenant une « recapitalisation écologique », c'est-à-dire une politique visant à développer progressivement, sur l'ensemble de notre territoire, la biodiversité et les services qu'elle est susceptible de fournir de manière durable. Outre son ambition beaucoup plus forte, ce concept de recapitalisation écologique se distingue de la notion de conservation par plusieurs aspects importants, en particulier le fait que, sans nier l'intérêt d'espaces protégés où sont imposées de fortes restrictions aux activités humaines, la recapitalisation écologique veut se construire au contraire en

interaction étroite avec ces activités et en impliquant les différents acteurs, tant dans le choix des priorités que dans leur mise en œuvre. Considérer que la biodiversité sera de plus en plus nécessaire au développement de nos sociétés est une conviction qui peut surprendre. On pourrait en effet défendre le point de vue inverse, à savoir que les progrès technologiques nous ont rendu de moins en moins dépendants de la nature, de ses ressources et de ces aléas. Ainsi, concrétisant le rêve des chimistes du 19^{ème} siècle, la chimie de synthèse nous fournit aujourd'hui en abondance textiles, colorants, médicaments, engrais, sans recourir à des molécules issues du vivant. On pourrait dire de même de nos habitations ou de nos moyens de transport, qui se sont affranchis des matériaux traditionnels (bois, torchis, chaumes) ou de la traction animale, et considérer que même notre alimentation finira par réaliser la prédiction maintes fois énoncée d'une production synthétique. Il convient donc de justifier davantage notre point de vue. Nous le ferons de deux manières : en détaillant tout d'abord les multiples liens qui nous relient encore aujourd'hui, et sans doute demain, à la biodiversité ; en montrant ensuite en quoi le sentiment d'une indépendance croissante vis-à-vis de la nature est sans doute, en grande partie, illusoire.

La question de notre dépendance vis-à-vis du vivant est souvent perçue sous le seul angle de la disponibilité de ressources, souvent abondantes, que nous pouvons prélever – ressources alimentaires, pharmaceutiques, matériaux, – et c'est d'ailleurs souvent sous cet angle que l'on cherche à faire percevoir l'importance de la conservation de la biodiversité, en soulignant par exemple les propriétés pharmacologiques encore en grande

partie inconnues des plantes des forêts tropicales ou des animaux marins. Sans nier la pertinence de cette approche, nous soulignerons trois autres aspects, peut-être moins directement perceptibles, mais qui suscitent un intérêt croissant.

Le premier est celui des services écologiques, et en particulier des services « de régulation » (régulation du climat, du cycle de l'eau, limitation de l'érosion des sols ou des maladies végétales, animales ou humaines, etc.). De nombreuses études visant à évaluer l'importance économique de ces services que la nature nous fournit gracieusement sont aujourd'hui disponibles. Une conclusion forte en ressort : la valeur de ces services est souvent très supérieure – un rapport de un à dix n'est pas rare – à celle des prélèvements évoqués précédemment. Autrement dit, les « services marchands » liés à la biodiversité, c'est-à-dire les biens et services qui donnent lieu à des échanges commerciaux, ne constituent que la partie économiquement visible d'un ensemble beaucoup plus vaste de biens et services qui conditionnent de multiples aspects de notre qualité de vie. Le second est relatif à l'innovation, dont on s'accorde à reconnaître le rôle majeur dans l'évolution : il s'agit de toutes les pistes d'innovation ouvertes par l'observation, la compréhension et l'imitation de structures ou modes de fonctionnement du vivant. Ce vaste champ du bio-mimétisme et de la bio-inspiration a déjà montré sa fécondité dans les domaines des médicaments ou des produits phytosanitaires (recherche de molécules naturelles bioactives et synthèse de molécules similaires, plus ou moins modifiées). Il constituera certainement l'un des fondements de nouveaux systèmes agricoles fondés sur une meilleure compréhension et une meilleure utilisation des processus écologiques qui conditionnent la fertilité des sols, contrôlent la prolifération des ravageurs ou limitent la propagation des maladies.

Enfin, il apparaît aujourd'hui que la biodiversité peut, hélas, jouer un rôle de sentinelle vis-à-vis de dangers que nous ne percevons pas mais qui seraient susceptibles de nous affecter. Certaines espèces, et, surtout, communautés d'espèces, se révèlent souvent beaucoup plus sensibles que l'homme à une dégradation de l'environnement et peuvent donc nous alerter sur des évolutions préoccupantes : on peut citer par exemple l'extrême sensibilité de certaines moules d'eau douce aux nitrates ou de certains reptiles ou oiseaux aux pesticides. Cette fonction de biovigilance peut donc être considérée comme une « assurance-vie » que nous fournit la

biodiversité. Examinons maintenant la question de notre indépendance supposée croissante vis-à-vis de la nature. Ce sentiment résulte à notre avis de la non-perception d'une substitution majeure qui s'est initiée au début de la révolution industrielle et s'est accentuée au cours du vingtième siècle, celle qui a conduit à remplacer les usages de la biodiversité actuelle par l'utilisation massive, mais non durable, des produits de la biodiversité du passé. En effet, que l'on considère les énergies fossiles, le ciment et l'acier de nos constructions modernes, les multiples minerais que nous exploitons ou les matériaux plastiques, on retrouve derrière ces piliers de notre modernité l'accumulation lente, lors d'un passé très antérieur aux débuts de l'humanité, de produits de la biodiversité. Ainsi, la construction par l'homme d'écosystèmes productifs, simplifiés et maîtrisés comme les monocultures intensives, dans lesquels la biodiversité ne semble plus jouer qu'un rôle marginal, et perçu parfois en outre comme négatifs (« mauvaises herbes » et autres « ravageurs des cultures »), a en fait été rendu possible par ce recours massif à la biodiversité passée. Nous ne détaillerons pas les multiples raisons qui nous amènent à reconnaître aujourd'hui les limites de ces systèmes mais, plutôt que de parler d'indépendance croissante vis-à-vis de la biodiversité, il nous semble plus juste de parler de la « grande parenthèse » – ou de la « grande illusion » – du vingtième siècle et de considérer que notre avenir repose en grande partie sur ce « capital » que constitue la biodiversité et donc sur sa bonne gestion. Cette constatation constitue l'un des fondements majeur de notre ambition de recapitalisation écologique : dès lors que nous avons fondé notre développement sur une consommation du capital écologique formé dans le passé, il convient, dans une perspective de développement durable, d'aller au-delà de la simple conservation du capital résiduel et d'investir délibérément dans la création d'un nouveau capital écologique pour demain.

Face à cet enjeu, l'agriculture est donc concernée à double titre : celui d'utilisatrice de la biodiversité et de ses services, pour construire les systèmes productifs et « écologiquement intensif de demain » ; celui de productrice potentielle de ces services, dès lors que les activités agricoles occupent la majeure partie du territoire et peuvent, en modulant leurs pratiques, contribuer effectivement à construire du capital écologique. Il s'agit donc pour l'agriculture d'un défi majeur mais qu'il semble exclu de ne pas relever. ■

Les Parcs naturels régionaux, vers une synthèse de la protection de l'environnement et du développement des territoires ruraux

par Gérard HANUS, Directeur du Parc naturel régional de la Chartreuse

De par son histoire et la philosophie de protection de l'environnement, le positionnement des Parcs dans le développement des territoires et la protection de la biodiversité nous semble particulièrement intéressant, d'autant que son Directeur illustre ses propos d'exemples très concrets en matière d'installation des entreprises et de création d'activités notamment.

C'est dans les années 60, dans un contexte de désertification des campagnes, que les premiers Parcs naturels régionaux (PNR) ont été créés, pour préserver et valoriser des patrimoines naturels et culturels remarquables. Leur positionnement embrassant à la fois la protection de ces patrimoines et le développement économique et social du territoire, dans le cadre d'un projet bâti et porté par celui-ci, en ont fait des pionniers du développement durable. Ils ont été depuis rattrapés par l'évolution des politiques publiques et de la société qui ont vu la banalisation de ce concept, tandis que la création des Pays et des Intercommunalités initiait un bouleversement du paysage institutionnel. La réforme territoriale devrait amplifier ce mouvement, au point qu'un observateur iconoclaste pourrait aujourd'hui se poser la question de savoir si les PNR méritent encore d'exister, et sur quels fondements.

Les Parcs naturels régionaux, acteurs d'un monde rural en mutation radicale

Bertrand Hervieu nous le rappelait dans son discours du Congrès 2010 des Parcs naturels régionaux de France : « La grande mutation de civilisation qui s'est opérée dans les espaces ruraux réside dans le fait que la fonction de résidence, et par voie de conséquence les fonctions récréatives, touristiques ou de nature, l'ont emporté sur la fonction de production et ceci brutalement, au regard de l'histoire longue : durant les 20 dernières années, les communes qui ont connu le plus fort taux de croissance démographique sont les communes rurales ». Ainsi, le grand mouvement séculaire d'exode rural et de désertification des campagnes s'est retourné. À l'exception de certains espaces encore inscrits dans la fameuse « diagonale du vide », le contexte dans lequel toute une génération de PNR a été créée

connaît de profonds remaniements : déclin des activités traditionnelles, agricoles dans un premier temps, mais aussi industrielles, voire touristiques ; modification de la sociologie des populations résidentes, avec en particulier de nouveaux migrants connaissant fréquemment une dissociation des lieux de vie et de travail, porteurs de nouvelles attentes en termes de services, mais aussi pour certains d'entre eux de compétences qui sont des ressources pour le développement territorial, si l'on sait les activer ; et en corollaire, des difficultés potentielles avec les populations déjà présentes en termes d'appropriation de l'espace et de pratique des activités.



Crédit photo : Groupe Chartreuse / Sol et Civilisation

La Chartreuse, territoire de moyenne montagne de 60 communes d'Isère et de Savoie enserré entre Chambéry et Grenoble, est une parfaite illustration des risques de banalisation liés à la résidentialisation et à l'excursionnisme de proximité. Le projet du Parc naturel régional de Chartreuse s'est construit sur ce constat, en s'appuyant sur un patrimoine naturel (la forêt, la Réserve des Hauts de Chartreuse) et culturel (l'héritage des chartreux, le bois, l'agriculture) exceptionnel. Il illustre la nécessité et la pertinence d'une construction qui s'affranchisse des périmètres institutionnels (2 départements,

dix communautés de communes ou d'agglomérations et un Pays chevauchants avec le territoire) et culturels (cela ne fait que 150 ans que la Savoie et la France sont réunies...). Il ne s'agit pas pour autant de vouloir recréer un espace clos, mais d'associer toutes ces collectivités à la gouvernance du Parc, à travers son syndicat mixte. Comme le suggérait Bertrand Hervieu, les Parcs auraient « *une vraie pertinence vis-à-vis de la mobilité, de la mixité, et de la porosité qui marquent notre culture et notre mode de vie actuels, même si le revers de la médaille en est une forme d'inconfort et de fragilité* » : la simplification voulue par la réforme territoriale laissera-t-elle place à ces formes originales indispensables à la gestion de la complexité des enjeux des territoires ruraux d'aujourd'hui ?

Une ambition qui reste d'actualité

La première ambition fondatrice des Parcs consiste à vouloir produire sans détruire, ou – corollaire – à préserver tout en produisant. Ces interrogations restent centrales dans le débat sur la définition du développement durable. Elles constituent aujourd'hui le cœur du projet que se sont donnés les élus de Chartreuse, et qui fonde la charte du Parc, adoptée par l'ensemble des collectivités pour une durée de douze ans :

- construire un territoire vivant, combinant développement économique (emplois) et social (services, cultures) ;
- conserver et valoriser les patrimoines, naturels, culturels et paysagers (maîtrise de l'urbanisme, inventaire et valorisation des patrimoines bâtis et naturels) ;
- innover pour trouver des relais de croissance aux activités traditionnelles, soit en renouvelant celles-ci (valorisation des spécificités du bois local et structuration de la filière avec recherche d'Appellation d'Origine Contrôlée (AOC), recherche de valeur ajoutée en agriculture s'appuyant sur le potentiel de consommation locale), soit en jouant de nouveaux créneaux liés aux nouvelles formes d'activités de nature ;
- mobiliser et mettre en synergie autour de ces projets l'ensemble des acteurs, publics et privés, dans le cadre de nouvelles formes de gouvernance.

L'originalité – et la force – des PNR résident dans ce positionnement de structure n'ayant pas à exercer des compétences, mais une mission :

l'élaboration et la mise en œuvre du projet de territoire, formalisé dans la charte du Parc. Ils sont donc un moteur de la structuration territoriale, en invitant les acteurs à « faire territoire », notamment au moment de la révision de la charte, temps fort collectif de l'évaluation de ce qui a été réalisé et de la construction de ce que l'on veut entreprendre ensemble.

Les PNR agissent également pour la mise en œuvre de cette charte à travers un accompagnement « transdisciplinaire » des projets, visant à les appréhender dans toutes leurs dimensions. Pour cela, ils disposent d'équipes d'ingénierie rassemblant des compétences multiples (agriculture, forêt, tourisme, urbanisme, environnement, culture, éducation...). Mais la complexité des questions posées aujourd'hui, la réactivité nécessaire pour capter les porteurs de projets et les accompagner, suppose une évolution des façons de travailler de ces équipes vers une réelle conduite de projets, souple et transversale. Ceci suppose que, outre leurs indispensables compétences techniques, ces équipes techniques possèdent de réelles aptitudes d'animation, et soient résolument dans cette attitude, comme l'illustrent les exemples qui suivent.

Le retour du bouquetin des Alpes en Chartreuse

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de préservation de cette espèce emblématique, qui a disparu de Chartreuse à l'instar de la plupart des massifs alpins. Ce travail sur le vivant repose d'abord sur une série d'opérations techniques, conduites par la Réserve des Hauts de Chartreuse : vérifier l'aptitude du Massif à accueillir et nourrir une population de ces ongulés ; organiser la capture et le relâcher des animaux, à partir de Belledonne en 2010, puis de Vanoise en 2011 ; suivre les conditions de



Crédit photo : Fotolia

colonisation du Massif et de développement de la population (colliers émetteurs, télémétrie, base de données, etc.). Par le biais de cette opération, il s'agit aussi d'accompagner les élus et la population pour les sensibiliser aux enjeux de la biodiversité et faire en sorte qu'elle contribue à structurer l'identité du Massif à travers une véritable appropriation et patrimonialisation de l'espèce. Pour cela, des conférences-débats ont été organisées aux quatre coins du massif, ainsi que des rencontres avec les professionnels (éleveurs, forestiers), et des projets pédagogiques ont été mis en place avec les écoles primaires des communes concernées. La constitution d'un réseau d'observateurs bénévoles, et le retour des informations via une lettre d'information et le site internet permettent d'entretenir et d'alimenter le lien bâti à l'occasion de la phase initiale de réintroduction. Enfin, il s'agit également de préparer une valorisation de cette nouvelle ressource du territoire, dans le respect des animaux et du caractère des lieux : promotion globale du territoire à travers la médiatisation de l'évènement (relais médias, mobilisation des politiques) ; renforcement de l'attractivité touristique du massif avec un nouveau centre d'intérêt, des produits potentiels pour les accompagnateurs en montagne, etc.



Crédit photo : Groupe Chartreuse / Sol et Civilisation

Implantation de l'entreprise Raidlight : équipements techniques d'activités de pleine nature (trail et randonnée)

Venue du Pilat, Raidlight a choisi la Chartreuse pour poursuivre son développement qui, avec une croissance de 30% l'an, devrait permettre de passer de 20 à 35 emplois d'ici 2012. Ce projet illustre le relais de croissance que peuvent constituer les nouvelles formes de pratiques en milieu naturel pour des régions touchées par la crise (climatique, des modes de

consommation) du ski alpin. Outre l'emploi direct, Raidlight a développé un concept de coopération avec une communauté ouverte de coureurs et de randonneurs sur laquelle l'entreprise s'appuie pour la mise au point et le test de ses produits. Ce process participatif laisse espérer une fréquentation de 15 000 sportifs et randonneurs, qui contribueront à la vie économique du massif. La collaboration active et étroite entre les acteurs du territoire (commune, communauté de communes, Parc) a été un élément clé déterminant pour emporter l'adhésion du porteur de projet, qui s'est senti accueilli, rassuré, et accompagné sur les différents plans (foncier et documents d'urbanisme, contacts avec les structures relais, accueil et parrainage des familles, recherche des logements, etc.). Elle a permis également d'enrichir le projet en concrétisant l'idée d'une « station de trail » conçue en synergie avec les professionnels locaux ; celle-ci valorisera le potentiel de sentiers gérés par le Parc en permettant aux coureurs de trouver des itinéraires d'entraînement, de confronter leurs performances via une base de données, tout en disposant de services complémentaires (détente, repos). Au final, la qualité des collaborations public – public et public – privé a permis la concrétisation du projet dans un délai court, son enrichissement, et son insertion dans la dynamique collective du territoire.

Les Parcs, terre d'innovation organisationnelle ?

Un atout clé des Parcs réside ainsi dans leur capacité « d'innovation organisationnelle », au risque d'un décalage croissant avec des modes de gestion des programmes et procédures financières qui deviennent, eux, de plus en plus rigides et contraints. Leur capacité à réinterroger les projets au regard de leur charte constitue un moteur pour cette démarche qui suppose de croiser les thématiques entre elles, de rechercher des synergies et de mobiliser les acteurs du territoire. ■

« Face aux crises, réinventons notre avenir. La voie de l'économie territoriale »

Synthèse des 19^{èmes} Assises de Sol et Civilisation

par Anne LHÉRIAU, chargée de communication Fert

Le 7 octobre 2010, se sont tenues les 19^{èmes} Assises annuelles de Sol et Civilisation sur le thème « Face aux crises, réinventons notre avenir. La voie de l'économie territoriale ». En effet, entre l'économie globalisée et les économies alternatives, il s'agissait de s'interroger sur une troisième voie, celle de l'économie territoriale, qui saurait conjuguer proximité et ouverture, souci du local et performance des filières. Cette économie repose sur une mise en synergie des acteurs locaux, de leurs activités et la valorisation des ressources endogènes, matérielles et immatérielles.

Des produits du terroir à l'économie du lien, en passant par le développement local, cette économie n'est pas nouvelle, mais elle se réinvente chaque jour et se montre créative et innovante. Cet article fait la synthèse de cette riche journée d'échanges.

L'ensemble de ses contributions est disponible sur notre site internet www.soletcivilisation.fr

Face aux crises, retrouver des stratégies territoriales de développement

Bernard Pecqueur, professeur à l'Université Joseph Fourier de Grenoble, directeur du département Territoires, préside un groupe de travail pour l'exercice de prospective de la DATAR « Territoire 2040 ».



M. Pecqueur lors de son allocution aux Assises / Crédit : Sol et Civilisation

Face aux nouvelles crises, il est nécessaire de repenser les relations entre les hommes et leurs rapports à l'environnement en s'appuyant sur le territoire comme un espace d'opportunités et de solidarités actives, car si l'économie territoriale est déjà

ancienne, elle reste résolument moderne dans sa perspective de « vivre ensemble » et de développement durable. La question est de savoir si la compétitivité du territoire se définit sur la seule base des entreprises qui l'ont investi. À priori cela ne semble pas être le cas, puisque ces entreprises ne sont pas forcément « ancrées » dans le territoire. Cette compétitivité doit plutôt être vue comme une « construction sociale de sa spécificité », un processus dans la durée et une réflexion sur

l'objectif de l'économie elle-même. Bernard Pecqueur distingue le « territoire donné », celui qui est prédéfini, institutionnel, dans lequel on raisonne, et le « territoire construit » par la population, perçu par les habitants et qui est donc approprié, identitaire et vécu. Il est, par ailleurs, un espace de ressources alors même qu'il peut être pour certains considéré comme un handicap, dans une société dont les normes de production et les règles d'échanges sont standardisées au niveau mondial. Le territoire doit être envisagé comme une ressource, un ancrage dans l'espace et un pivot sur lequel forger un avantage comparatif. L'économie territoriale peut être pensée comme la solution pour réparer cette distorsion.

Le territoire, creuset d'une nouvelle économie

Témoignage de Charles Perraud, ancien Président de l'Association nationale des Sites Remarquables du Goût et fondateur de la coopérative « Les Salines de Guérande ». Créée en 1988, elle est le véritable précurseur et initiateur du marché des sels d'origine et de terroir.

Charles Perraud expose les objectifs de l'Association nationale des Sites Remarquables du Goût. Il s'agit d'un réseau créé pour résoudre les problèmes des acteurs locaux et développer les complémentarités. C'est un véritable espace de dialogue, et en cela, il est vite devenu un espace créateur de liens entre les patrimoines locaux. D'abord pensé par les Ministères comme un outil de communication, il a rapidement permis une véritable dynamique interterritoriale. L'association a ainsi redonné du

sens aux produits des territoires.

À travers l'histoire de la coopérative « Les Salines de Guérande », Charles Perraud évoque ensuite quarante années d'histoire et d'innovation en partant de la crise initiale entre producteurs, pouvoirs locaux et habitants. Des antagonismes qui semblaient insurmontables mais chacun, dans le dialogue local, a pu trouver son compte : création d'une coopérative pour une stratégie de reconquête de la clientèle, formation des jeunes au métier de paludier, captation du savoir-faire local des paludiers pour garantir la transmission et accueil des touristes sur le site (se référer à la Lettre n° 44 pour aller plus loin).



Les Marais Salants de Guérande (Loire-Atlantique)
Crédit photo : Sol et Civilisation

Témoignage de Béatrice Barras, co-fondatrice de la SCOP Ardelaine (Ardèche), elle se présente comme un des membres de l'équipe de projets.



Mme Barras lors de son allocution aux Assises
Crédit photo : Sol et Civilisation

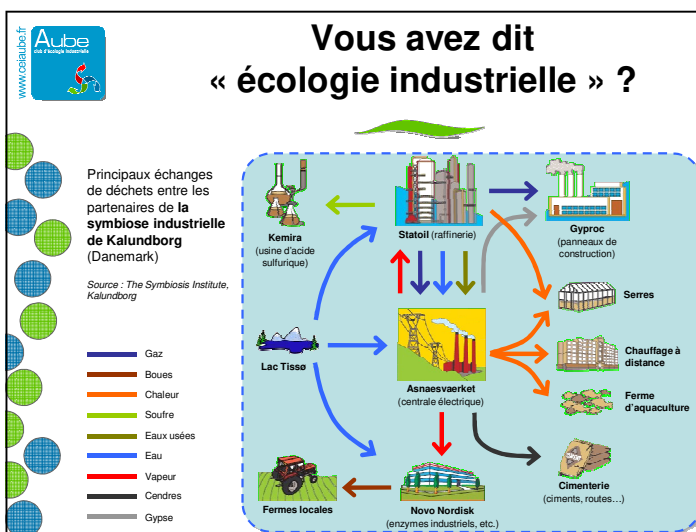
La reconquête d'un métier oublié passe par la reconstitution de la filière et la réappropriation des gestes du tissage.

À présent, les acteurs s'installent dans un rythme de croisière, bien ancré dans le territoire.

Cependant, à cet instant, la dynamique perd en intelligence collective, en initiatives et en prises de risques. Il est alors important de se recentrer sur son métier, sur les ressources locales pour trouver un nouvel élan. Cette réflexion a permis à l'équipe de réinterroger le sens véritable de leur métier : le développement local. Grâce à des cofinancements nationaux et européens, Ardelaine vient ainsi de réinvestir dans un bâtiment économe en énergie, qui réunit un café librairie, un musée, un espace de formation et une unité de transformation de produits locaux. Plus que jamais la SCOP « travaille pour le territoire », avec la difficulté comme ressort et la confiance comme base de travail collectif.

Témoignage de Grégory Lannou, coordinateur du Club d'écologie industrielle de l'Aube.

Faire coopérer les entreprises pour que les rebuts des uns deviennent les ressources des autres, tel est le projet d'écologie industrielle développé par le Club qui regroupe des entreprises, des collectivités, des chercheurs et des élus. Pour ses acteurs, il était important de rétablir deux grands déséquilibres nord/sud. L'écologie industrielle, traduction d'un terme anglo-saxon, peut aussi être vue comme une nouvelle façon d'intégrer les enjeux environnementaux dans les projets économiques en cherchant les synergies possibles entre acteurs. On parle aussi d'« écologie territoriale » ou d'« économie circulaire » pour souligner l'importance de cette mise en relation vertueuse.



Extrait d'une illustration par Grégory Lannou

TABLE RONDE

Le territoire pour créer ensemble de nouvelles valeurs

Comment créer ensemble de la valeur sur notre territoire ?

Avec leurs approches, leurs expériences et leurs sensibilités les différents intervenants nous ont apporté des éléments de réponses.

Nous vous proposons quelques extraits les plus marquants de ces échanges.

Christian Harbulot,
Directeur de l'École de guerre économique

« L'entrée dans la mondialisation, ce n'est pas une partie de plaisir. C'est quelque chose qui malheureusement s'écarte de beaucoup de principes humanistes dont on aimerait être empreint/.../.

Pour l'Europe, comme pour la France, il y a deux enjeux stratégiques, et il faut savoir les relever. Et ce sont des enjeux économiques. C'est-à-dire que derrière un enrichissement il y a des créations d'activité, des défenses de labels, de terroirs, de territoires, d'idées de produits, de systèmes de vie, de modes de vie ...».

Jean-François Draperi,
Directeur du Centre d'économie sociale Travail et Société au Conservatoire national des Arts et des Métiers (CNAM)

« Le droit consacre une pluralité de types d'entreprises, précisément parce qu'il y a des pluralités de projets. Comment les distinguer ? Du point de vue de l'économie sociale et solidaire, on peut dire qu'il y en a quatre types. Il y a les grandes sociétés de capitaux, dont la finalité est la rémunération du capital. Les toutes petites entreprises, qui peuvent avoir plusieurs finalités, mais souvent, c'est vivre de son travail. Et puis enfin, les sociétés publiques, qui répondent théoriquement à l'intérêt général.

Quelle est donc la nature des relations entre ces types d'entreprises ? Est-ce qu'il y a des alliances, est-ce qu'il y a des incompatibilités ? Pour étudier cela, il faut se tourner vers les territoires. Très souvent, c'est un partenariat entre les toutes petites entreprises, les entreprises de l'économie sociale et le soutien de la puissance publique qui

peut définir une économie, sinon alternative, ou en tout cas qui permet de développer une autre économie lorsqu'on est dans un territoire désertifié. Et donc je crois que les entreprises de l'économie sociale, sous cet angle, sont l'outil privilégié du développement territorial, au niveau économique ».

Jean Viard,
sociologue

« La mondialisation, ce n'est pas un choix, c'est notre destin définitif./.../ On se rend compte qu'on n'a qu'une seule terre, alors qu'on a toujours joué avec un extérieur, qui servait à nous réguler. On n'a plus d'extérieur, on n'est dans un intérieur définitif. Alors je crois que ça entraîne des angoisses, des pertes de perspectives. Il faut comprendre qu'il y a des villes qui sont des grands nuages de mobilité, et puis il y a le monde vert, c'est-à-dire les 50 % du sol de France, qui sont tenus par nos 350 000 fermes. C'est discontinu, c'est un archipel, ces fermes ne se touchent pas toujours./.../ Il faut sortir du discours du monde rural, qui meurt, des paysans qui ont besoin d'être aidés. La question, c'est de comprendre qu'il y a un nouvel enjeu qui est en train de se construire. Il y a un nouveau pacte agricole, qui s'élargit, qui gère des biens publics, qui gère l'air, qui gère l'eau,



La Table Ronde des Assises / Crédit photo : Sol et Civilisation

qui ne gère pas seulement l'aliment. Cela va créer de nouvelles opportunités économiques. Il y a toute cette réflexion et pour l'instant elle est peu portée en interne dans le monde agricole ».

Jean-Michel SCHAEFFER,
Président des Jeunes Agriculteurs

« Aujourd'hui on voit bien qu'on a un virage. On sort d'un schéma pour rentrer dans un autre. L'objectif n'est pas de le subir, c'est bien d'en être acteur./.../Comment créer de la valeur sur le territoire ? Le point important, c'est le projet. Au niveau agricole, une réalité territoriale peut être le bassin de production, parce que sa force, c'est que souvent les agriculteurs ont une même histoire, partagent les mêmes valeurs. Ce n'est pas un modèle qu'il faut construire, mais il faut plutôt être dans un état d'esprit ».

Manfred Mack,
Consultant

« Il faut raisonner presque au niveau de la logique de l'entreprise et c'est une logique d'hyper-performance financière. Il faut se demander s'il n'y a pas d'autres logiques à trouver. La valeur économique c'est plus que la valeur uniquement attachée à l'argent. La notion de valeur a ceci d'intéressant qu'on peut la traiter à différents niveaux. À un niveau tout à fait global ça agit comme un élément fédérateur ».

Éléments de conclusion par Jean-Marie SANDER,
Président du Crédit Agricole



Crédit photo : Sol et Civilisation

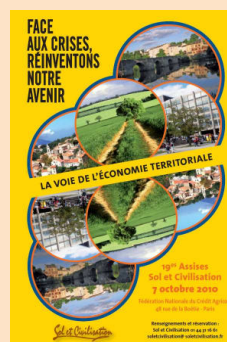
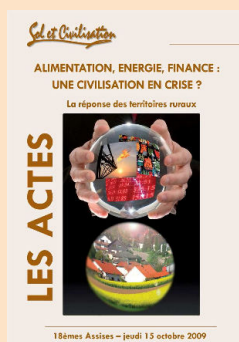
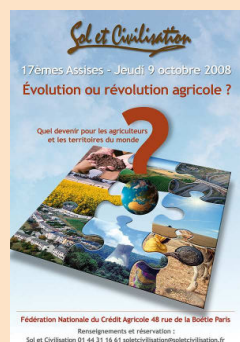
« Évito ns d'opposer la société des capitaux à la société des hommes, ce qui importe avant tout c'est la finalité, qui peut-être la même à savoir les individus, les personnes. Concernant la mondialisation économique, nous savons tous qu'elle

tend à éloigner les entreprises du territoire mais j'ai la conviction qu'il est possible de concilier les dimensions locales et mondiales par la réappropriation de modèles de fonctionnement et de valeurs qui sont d'ailleurs explicites au Crédit Agricole ». ■

Débats de crises ...

Retrouvez l'intégralité des Actes des trois dernières Assises sur notre site internet www.soletcivilisation.fr

ou sur simple demande auprès de Sol et Civilisation



1991-2011, 20ème anniversaire de Sol et Civilisation Tribunes Libres

Depuis 20 ans, Sol et Civilisation souhaite promouvoir un développement fondé sur le rôle de l'homme acteur des territoires et gestionnaire du vivant. Il y a vingt ans, cette question renvoyait directement à la place et au rôle de la ruralité et du monde agricole dans notre société et faisait écho au célèbre slogan de notre président fondateur Raymond Lacombe « Pas de pays sans paysans ».

Ces questions ne nous semblent pas closes mais la mondialisation, les nouveaux enjeux du développement durable, le recul du monde agricole, la périurbanisation en ont peut-être changé la nature. À l'heure, où nous fêtons notre double décennie, nous souhaitons publier les contributions et les points de vue des élus et de responsables parmi lesquels les membres du Comité d'Orientation de Sol et Civilisation et les personnes qui ont accompagné l'Association dans son développement et enfin, les personnalités proches de son réseau associatif.

Sol et Civilisation : une vision, un projet, une étape !

*Michel Ménard, ancien Directeur Général de la FNSEA de 1976 à 1989
et Membre du Comité d'Orientation de Sol et Civilisation*

“ Je ne saurais débiter cet article sans faire d'abord référence à Jean Dupuis, le fondateur de Sol et Civilisation. Celui-ci m'avait fait part, alors que j'étais Directeur Général de la FNSEA, de ses inquiétudes devant le déclin de notre civilisation. Déclin dû essentiellement à l'éloignement des hommes du fondement des valeurs terriennes, le sol. Je l'avais vivement encouragé à poursuivre ses recherches. Il estimait à juste raison que celles-ci pourraient être amplifiées par la voie d'une association 1901 à vocation de fondation. Nous nous en sommes entretenus avec les présidents de la FNSEA Gérard de Caffarelli et Raymond Lacombe que nous savions d'emblée être en accord avec cette analyse. Pour asseoir cette association, il fut décidé que nous solliciterions le parrainage d'hommes politiques.

Je fus chargé de cette mission. Dans son accomplissement, mis à part M. Giscard d'Estaing auprès duquel j'ai essuyé un refus, je fus chaleureusement reçu et assuré de leur soutien par M. Barrot, M. Chirac, M. Delors, M. Méhaignerie et M. Rocard. Tous assisteront à la naissance de Sol et Civilisation à l'hôtel Suffren le 8 octobre 1991 à Paris en tant que parrains. Depuis, ils ont toujours manifesté un appui constant à l'association. Sol et Civilisation poursuit ses recherches et organise des manifestations, notamment les Assises annuelles. On me dit que le déclin rural est stoppé mais les

statistiques démographiques sont trompeuses parce que mal interprétées. Un exemple illustre ce décalage. Dans mon chef lieu de canton en pleine campagne, il y avait il y a cinq ans un curé : disparu, un médecin : disparu; un notaire : disparu; un postier : disparu; trois cafés et il n'y en a plus qu'un, trois épiceries : disparues ; un forgeron et une quincaillerie : disparus; station d'essence : disparue, une scierie : disparue, trois entreprises artisanales, deux ont disparu et une seule a survécu. Cela ressemble à un appel devant le monument aux morts. Il reste aussi trois paysans alors qu'ils étaient plus de dix. Ils font ce qu'ils peuvent mais ils sont accaparés par les techniques, y compris l'ordinateur. Un détail symbolique à relever ; ils ne vont même plus à la chasse. Et pourtant, pendant ce temps, la population a augmenté de quelques unités. Parmi les éléments d'explications, les disparus ont été remplacés par des employés ou des ouvriers qui préfèrent travailler en ville et retrouver le soir et les jours non travaillés, la vie rurale. Le bourg a ainsi perdu la quasi-totalité des cadres qui animaient spirituellement et économiquement la vie locale. Les clercs, au sens large, ont abandonné le navire.

Constat : une civilisation qui perd ses clercs est une civilisation en voie de disparition. Jean Dupuis avait raison. Je voudrais illustrer par une image la gravité de cet éloignement du sol par les hommes. Choisissez un couple ayant trois

enfants, vivant à la campagne et qui dispose d'une maison avec garage et jardin. Vous transportez cette famille en ville dans un immeuble collectif. Le premier effet est qu'ils ne connaissent même plus leurs voisins, y compris parfois le voisin de palier. Il n'y a aucune relation directe avec la nature. Les déplacements notamment pour aller travailler sont longs, coûteux et parfois pénibles. Les enfants sont confinés dans l'appartement et la voiture est en stationnement instable et vulnérable. Il ne faut pas être grand observateur pour constater qu'après quelques mois en ville, le comportement social de cette famille se modifie car elle perd ses repères et ne rêve que de loisir « hors ville ». Peut-on éviter cette urbanisation croissante qui tourne parfois à la paralysie comme on vient de le constater en Ile-de-France ? Qu'on fait les pouvoirs publics depuis 50 ans ? Pratiquement rien sauf de supprimer des services publics. Ils ont aussi tenté une décentralisation qui politiquement est un échec parce que fondée sur une conception fautive des structures. On a créé des établissements publics

« On me dit que le déclin rural est stoppé mais les statistiques démographiques sont trompeuses parce que mal interprétées »

qui ont été générés par des collectivités territoriales mais qui se substituent à leurs géniteurs au mépris d'une véritable démocratie puisque les dirigeants ne sont pas issus directement du suffrage universel.

Ainsi, la décentralisation est viciée par cette erreur de conception, elle est bâtie « cul par-dessus tête » et les rafistolages successifs ne peuvent corriger cette orientation originelle. Je souhaite que Sol et Civilisation dise son mot philosophique en la matière de même qu'elle s'intéresse à la nouvelle épidémie mondiale qu'est la mondialisation. Continuera-t-on à acheter à travers le monde des produits que nous ne fabriquons plus, en les payant en vendant notre patrimoine ou en empruntant à ceux qui nous les vendent. Jusqu'à quand ?

Je fais pleinement confiance à l'équipe dirigeante de Sol et Civilisation pour poursuivre la voie tracée par ses fondateurs, notamment Jean Dupuis, Raymond Lacombe et Gérard de Caffarelli.

”

29 septembre 1991 : le dimanche des Terres de France



Crédit : Bruno Compagnon

Sol et Civilisation : L'actualité d'une intuition

Gérard de Caffarelli, Ancien Président de Sol et Civilisation, Président de la FNSEA

Propos recueillis par Claude Beaufort, membre du Comité d'Orientation de Sol et Civilisation

« Voici deux décennies, le « Dimanche des Terres de France » nous faisait vivre un moment d'exception. Un de ces moments où la Nation sait traduire ce lien, à la fois charnel et spirituel, qui la rattache au sol de notre pays. Souvent ce furent les heures terribles de la guerre qui exprimèrent la puissance de cet attachement.

Ce dimanche 29 septembre 1991 était une conscience vive et partagée du travail paysan. Ce travail qui nourrit les hommes, façonne les paysages et féconde l'avenir. La journée célébrait le sursaut ardent qui, en trois décennies, permit à notre monde agricole de porter ses productions au niveau requis pour répondre tant aux besoins de la population française, qu'aux attentes des marchés extérieurs. Elle consacrait l'unité par laquelle l'ensemble de ses professions parvinrent à tenir ce double défi. Elle concrétisait la pertinence d'un effort politique assumé par une patiente concertation entre l'État et la profession. Une démarche que l'Europe épaulait désormais.

« Nous percevions que notre vocation d'agriculteurs nous imposerait de concilier de plus en plus des valeurs de pérennité à des efforts de renouveau »

La fête de septembre 1991 nous invitait aussi à porter un regard large et pénétrant sur la dimension de notre ruralité. Sur l'étonnante diversité de ses territoires, sur son rapport vivant à nos villes. Aux côtés de centaines de milliers de paysans, la présence dans les rues de Paris d'hommes et des femmes, acteurs des nombreux métiers qui constituent l'armature économique et sociale de nos campagnes en apportait un témoignage impressionnant. Tous,

nous nous sentions conviés à des dialogues élargis pour assurer l'avenir de nos espaces ruraux. Responsables professionnels, nous avons organisé nombre de vibrantes manifestations pour attirer l'attention des pouvoirs publics sur nos difficultés vécues.

Au lendemain de ce beau dimanche d'automne vint le moment de dégager les messages de cette étonnante journée. C'est un autre ressenti qui s'imposa à nombre d'entre nous. Nous percevions que notre vocation d'agriculteurs, en raison de ce que nous sommes, de ce que nous produisons, de l'espace où nous travaillons et où nous vivons, des liens qui nous unissent au monde rural dans sa spécificité, nous imposerait de concilier de plus en plus des valeurs de pérennité à des efforts de renouveau. S'est définie ainsi l'impérieuse nécessité de promouvoir un travail permanent de veille et de prospective.

« Sol et Civilisation » est née de cette intuition. Notre association s'apprête à vivre son vingtième anniversaire. Je suis heureux de constater combien la génération qui a pris la relève se révèle attentive au dessein qui fut celui des fondateurs.

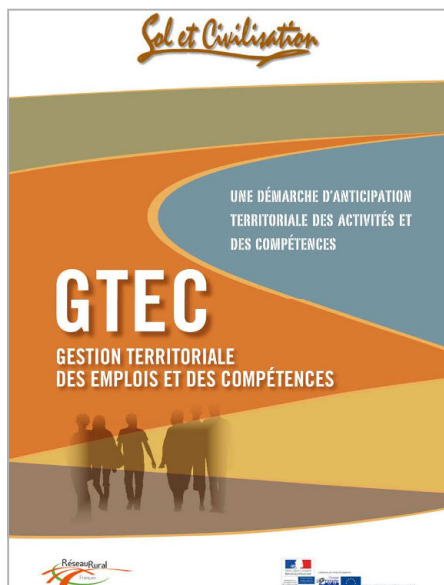
Je pense à mes amis, Raymond Lacombe et Jean Dupuis, à l'origine de cette belle entreprise. Sa fidélité maintenue à l'intuition de ses aînés serait douce à leur cœur. C'est aussi en leur nom que je voudrais dire à Michel Ledru, à Henri de Benoist, ainsi qu'à l'ensemble de l'équipe qui aujourd'hui donne corps et cœur aux intuitions de leurs aînés combien leur mission est importante pour demain. Il y a des « signes des temps » qui ne trompent pas. Plus que jamais la fécondité réfléchie du sol est garante de l'essor du vivant. Plus que jamais l'optimisation du vivant garantira la réalité durable du développement. Plus que jamais le rapport harmonieux de l'homme avec la terre apparaîtra porteur de valeurs de civilisation. Je leur demande de continuer à bien penser et agir pour maintenir cette mission civilisatrice de notre sol.

”

Parutions / Publications

Gestion Territoriale des Emplois et des Compétences

Le guide est consultable et téléchargeable sur le site internet www.territoireetemplois.fr



Une démarche d'anticipation territoriale des activités et des compétences

L'activité économique en milieu rural est pour l'essentiel le fait de petites entreprises. Leurs caractéristiques - diversité d'activités, faibles effectifs salariés, répartition géographique très diffuse - constituent autant de difficultés pour une approche efficace des questions de ressources humaines, dès lors que leur gestion serait conçue entreprise par entreprise, voire même par branche d'activité.

Le territoire en tant qu'espace de mobilisation de projets et de solidarités actives permet de prévoir, de mutualiser et de coopérer. Pour ce faire, il peut s'appuyer sur la Gestion Territoriale des Emplois et des Compétences (GTEC) comme d'une démarche et un catalyseur pour un travail transversal et décloisonné.

Cet ouvrage cherche à mettre en lumière les innovations en la matière impulsées par différents territoires ruraux. Ce faisant, il pointe les caractères les plus reproductibles et souhaite donner aux lecteurs des clefs pour penser la GTEC comme levier d'une démarche d'anticipation territoriale des activités et des compétences.

Les Cahiers de la Recherche - Numéro 1

Gérer la nature et l'environnement : l'État, le Marché et la Communauté

À partir de l'analyse de travaux d'auteurs venus de différentes disciplines tels que Michel Crozier (analyse stratégique des organisations), Elinore Ostrom (théorie des ressources communes) et James S. Colman (capital social), Didier Christin, doctorant AgroParisTech / Université du Québec à Montréal, soutenu par Sol et Civilisation, cherchera à souligner leurs apports aux sciences de l'environnement.

Comment mieux gérer les réalités du vivant ? Cette gestion passe-t-elle par leurs privatisations ? Par leurs normalisations et plus globalement par leurs réglementations ? Peut-on trouver d'autres modes de prise en charge qui passent par d'autres façons de travailler ensemble ? Ce premier Cahier de la Recherche inaugure une collection, qui vise à proposer des points de vue de chercheurs parfois originaux, mais dont l'analyse doit nous mettre sur des pistes prometteuses.



Prix : 15 € + frais de port

Sol et Civilisation

5, rue Joseph et Marie Hackin – 75116 PARIS

Tél. 33 (0)1 44 31 16 61

Fax 33 (0)1 44 31 16 74

E-mail : soletcivilisation@soletcivilisation.fr

Directeur de publication : Michel LEDRU
Rédacteur en chef : Guillaume DHERISSARD
Coordinateur : Truong-Giang PHAM
Maquette : Karine VOLCLAIR

La Lettre de Sol et Civilisation est tirée à 4 500 exemplaires
Imprimerie L'ARTÉSIENNE – 62802 LIÉVIN